

Formation: un investissement pour votre entreprise

Saint-Malo • Rennes • Paris

Pour être au plus près de vos besoins, OGI-France vous propose deux formats de formation : en **présentiel** et en **webinaire**.

Septembre, octobre, novembre et décembre 2024



OGI-France
1 rue de la Croix Désilles
CS 21764
35417 Saint-Malo CEDEX

Modalités d'inscription
en dernière page

ÉDITO

Madame, Monsieur, Cher(e) Adhérent(e)

Nous vous invitons à découvrir notre programme de formation du dernier trimestre 2024.

Nos sessions de formation s'adressent à vous, membre adhérent, mais également à votre conjoint et à vos salariés.

Nos actions de formation rencontrent beaucoup de succès grâce à des thèmes variés, des intervenants de qualité et des journées conviviales, source d'échanges entre participants.

Le nombre de participants à ces formations étant limité, inscrivez-vous vite !

Notre service Formation reste à votre service et à votre écoute.

OGI-France est le partenaire de la TPE depuis presque 50 ans. C'est notre cœur de métier.

Outre la réduction d'impôt pour frais de comptabilité (pour les entreprises étant au réel sur option avec un chiffre d'affaires inférieur aux seuils micro), l'adhésion à OGI-France vous offre une sécurité fiscale renforcée et un accompagnement au quotidien dans la gestion de votre entreprise.

Nous vous remercions de votre confiance !

Votre Organisme de Gestion

Nous vous proposons aussi une offre de formations en distanciel (thèmes en fin de catalogue), pour vous former et vous informer en ligne, sur des formats courts, de 1 heure à une demi-journée.

Des sessions supplémentaires hors programme pourront aussi vous être proposées par mail, selon l'actualité des TPE.

MODALITÉS

Il vous faut un ordinateur connecté à internet équipé d'une sortie audio ou d'écouteurs, et la présence d'une Webcam est obligatoire pour les webinaires de plus d'une heure.

Un lien individuel vous sera adressé avant la formation pour vous connecter, sous condition de votre inscription, validée par le service formation et le règlement (si webinaire payant).

Pour toute inscription à un **webinaire gratuit**, en cas d'empêchement, **merci d'annuler** au plus tard 24 h avant, sans quoi celui-ci **vous sera facturé 20 €**.

Un support vous sera envoyé par mail ou à télécharger sur votre espace formation, à l'issue de la formation



OGI-France vous propose aussi des mini-vidéos d'informations, d'une durée de quelques minutes ; retrouvez ces vidéos sur votre espace extranet, avec vos codes d'accès.

vendredi 27 septembre à SAINT-MALO
lundi 25 novembre à RENNES
lundi 16 décembre ou mardi 17 décembre à PARIS

La location meublée

- Définition de l'activité de location meublée.
- Les modes d'exercice de l'activité.
- La location meublée et l'impôt sur le revenu :
 - le caractère professionnel ou non de l'activité ;
 - les modalités d'imposition des revenus ;
 - particularités en cas de location meublée professionnelle ;
 - l'adhésion au centre de gestion agréé.
- La location meublée et l'imposition des plus-values.
- La location meublée et l'IFI.
- La location meublée et la TVA.
- La location meublée et les impôts locaux.
- La location meublée et les cotisations sociales.

Animateur : Jean-Paul PLESSIX

de 8 h 45 à 17 h – Thermes Marins de Saint-Malo
de 8 h 45 à 17 h – Ibis Styles à Saint-Grégoire
Frais de participation : 45 € TTC (déjeuner inclus)
de 8 h 45 à 17 h – Buro Club à PARIS (Montparnasse)
Frais de participation : 60 € TTC (déjeuner inclus)

lundi 30 septembre
ou mardi 1^{er} octobre à PARIS
lundi 7 octobre à SAINT-MALO
mardi 8 octobre à RENNES

Le financement de votre investissement immobilier

- Transformez votre banquier en machine à dire oui.
- Apprenez à préparer votre projet comme un pro : les différentes étapes de votre crédit.
- Bien préparer vos documents pour avoir un dossier bancaire en béton :
 - Comprenez comment votre banquier monte votre dossier pour mieux exploiter les avantages du crédit.
 - Décryptez les enjeux de l'assurance emprunteur : protection de votre patrimoine, succession.
 - Choisissez la garantie ou l'organisme le plus adapté à votre projet.
 - Sollicitez le prêt en parfaite adéquation avec votre projet : taux fixe ou variable, prêt amortissable, prêt in fine.
 - Optimisez votre crédit pour préserver votre pouvoir d'achat.
- Découvrez des moyens simples d'optimiser le potentiel de vos projets.
- Quels sont les intérêts d'investir en SCI/SARL/SAS/SASU ?
- Découvrez tous les secrets du financement en société.

Animateur : Christophe HALLÉ

de 8 h 45 à 17 h – Buro Club à PARIS (Montparnasse)
Frais de participation : 60 € TTC (déjeuner inclus)
de 8 h 45 à 17 h – Thermes Marins de Saint-Malo
de 8 h 45 à 17 h – Ibis Styles à Saint-Grégoire
Frais de participation : 45 € TTC (déjeuner inclus)

lundi 30 septembre à PARIS
lundi 9 décembre à RENNES
mardi 10 décembre à SAINT-MALO

Organiser sa succession et transmettre au mieux son patrimoine

**Transmettre aux meilleures conditions, limiter les coûts,
veiller à la protection du conjoint survivant etc...**

- Les stratégies fondées sur les donations et les successions.
- Les stratégies fondées sur les régimes matrimoniaux.
- Immobilier d'entreprise : stratégies de détention et de transmission (démembrement et SCI + rappel des règles de plus-value).

Animatrice : Cécile COUPEZ

de 8 h 45 à 17 h – Buro Club à PARIS (Montparnasse)
Frais de participation : 60 € TTC (déjeuner inclus)
de 8 h 45 à 17 h – Ibis Styles à Saint-Grégoire
de 8 h 45 à 17 h – Thermes Marins de Saint-Malo
Frais de participation : 45 € TTC (déjeuner inclus)

mardi 1^{er} octobre à PARIS
lundi 18 novembre à RENNES
mardi 19 novembre à SAINT-MALO

Développer l'écoute active

pour une communication optimale et efficace

Les objectifs professionnels de cette action de formation sont les suivants :

- Développer un style relationnel propice à soi et aux autres.
- Observer et choisir les canaux de communication adaptés.
- Maîtriser les techniques et accroître son écoute en toute circonstance.

***Une journée pour être plus efficace
dans sa communication
tant professionnelle que personnelle.***

Animatrice : Florence SUQUET

de 8 h 45 à 17 h – Buro Club à PARIS (Montparnasse)
Frais de participation : 60 € TTC (déjeuner inclus)
de 8 h 45 à 17 h – Ibis Styles à Saint-Grégoire
de 8 h 45 à 17 h – Thermes Marins de Saint-Malo
Frais de participation : 45 € TTC (déjeuner inclus)

mardi 1^{er} octobre à SAINT-MALO
jeudi 17 octobre à RENNES

Construire sa stratégie de communication

et son calendrier de publication

- Définir sa stratégie de communication :
 - Définir sa cible, ses offres, ses valeurs.
 - Définir ses objectifs de communication.
 - Définir le ton de sa communication, et ses mots clés.
- Choisir le bon réseau social sur lequel communiquer :
 - Connaître les réseaux grand public.
 - Classer les réseaux selon l'utilisation et la cible de chacun
 - Identifier les avantages et inconvénients de chaque réseau social.
 - Comprendre l'importance du groupe Meta dans l'univers des réseaux sociaux.
- Créer un calendrier de publication :
 - Choisir l'outil adéquat pour créer son calendrier de publication.
 - Connaître les six clés pour créer du contenu qui converti sur les réseaux sociaux.
 - Planifier les actions de communication et les temps forts de l'année.
 - Définir son rythme de publication.

Animatrice : Chloé LAMOUREUX

de 8 h 45 à 17 h – Thermes Marins de Saint-Malo

de 8 h 45 à 17 h – Ibis Styles à Saint-Grégoire

Frais de participation : 45 € TTC (déjeuner inclus)

lundi 14 octobre à RENNES
mardi 15 octobre à SAINT-MALO
lundi 28 octobre à PARIS

Nettoyez et optimisez votre ordinateur PC

Votre ordinateur a plus d'un an... il ralentit inexorablement, sans parler des fenêtres de pub qui apparaissent... des mises à jour qui se proposent...

Que faut-il faire ? Quel entretien est nécessaire et à ma portée ?

À travers cette formation, nous voyons ensemble comment optimiser et booster votre PC.

- De quoi est composé un ordinateur.
- Choisir une bonne configuration de machine.
- Ouvrir une machine pour comprendre.
- Faire un état des lieux de son ordinateur.
- Optimiser son ordinateur, bien le régler.
- Nettoyer son ordinateur (outils de nettoyage).
- Adopter un comportement sûr.

Important : chaque participant apportera son PC portable.

Animateur : Matthieu LAURENT

de 8 h 45 à 17 h – Ibis Styles à Saint-Grégoire

de 8 h 45 à 17 h – Thermes Marins de Saint-Malo

Frais de participation : 45 € TTC (déjeuner inclus)

de 8 h 45 à 17 h – Buro Club à PARIS (Montparnasse)

Frais de participation : 60 € TTC (déjeuner inclus)

dimanche 20
et lundi 21 octobre à SAINT-MALO

Accroître votre efficacité professionnelle

Découvrir les fondamentaux les plus utiles de 15 modèles de développement professionnel et personnel.

- Les 15 outils : l'approche systémique, le team management system, l'analyse transactionnelle, la gestion du changement, la matrice d'Eisenhower, le lab. profile, le MBTI, la PNL, la process com, les préférences cérébrales, l'ennéagramme, les accords toltèques, le 16PF5, l'assertivité et la sémantique générale.
- Les intérêts pratiques spécifiques : dans quelles situations chaque modèle est le plus pertinent ?
- Une pédagogie interactive : apports et expérience du formateur, mises en situation, questions-réponses.

Animateur : Alain AUDIN

de 8 h 45 à 17 h – Thermes Marins de Saint-Malo
Frais de participation : 120 € TTC les 2 jours
(2 déjeuner inclus)

lundi 28 octobre à PARIS
lundi 25 novembre à SAINT-MALO
mardi 26 novembre à RENNES

Découvrir l'Intelligence Artificielle

À partir d'exemples simples et accessibles, vous découvrirez les outils d'IA tout en comprenant les concepts de base et les implications de cette technologie fascinante.

- Limites actuelles de l'IA : entre crainte et fascination.
- Applications courantes de l'IA dans la vie quotidienne (trouver des infos et monter un projet, traduire facilement, rédiger mieux, utiliser l'IA pour s'organiser).
- Comprendre ce qu'est l'IA Générative avec ChatGPT ou autre (un prompt c'est quoi ? Découvrir la génération d'images ou de pictogrammes, le droit à l'image en IA).
- Utiliser l'IA pour une présentation de type Power Point.
- Utiliser l'IA pour stimuler l'innovation et la créativité.
- Les courants à venir et l'avenir (nécessité de faire de la veille, livres, tutoriels, nouvelles tendances).

Important : chaque participant apportera son PC portable.

Animateur : Stéphane LEMOINE

de 8 h 45 à 17 h – Buro Club à PARIS (Montparnasse)
Frais de participation : 60 € TTC (déjeuner inclus)
de 8 h 45 à 17 h – Thermes Marins de Saint-Malo
de 8 h 45 à 17 h – Ibis Styles à Saint-Grégoire
Frais de participation : 45 € TTC (déjeuner inclus)

lundi 4 novembre à RENNES
mardi 5 novembre à SAINT-MALO
lundi 16 décembre à PARIS

La SARL

Vous envisagez de vous associer pour investir dans un immeuble que vous allez louer meublé.

Pourquoi ne pas constituer une SARL ?

La SARL de famille permet de concilier une structure juridique adaptée et une fiscalité souvent avantageuse.

Venez découvrir cette forme de société adaptée à la location meublée.

- Règles juridiques applicables à la SARL.
- Régime fiscal des SARL de droit commun.
- Option pour le régime des SARL de famille.

La SARL de famille est une structure adaptée, avec une fiscalité intéressante, à adopter dès la constitution.

Animateur : Thierry GOUPIL

de 8 h 45 à 17 h – Ibis Styles à Saint-Grégoire
de 8 h 45 à 17 h – Thermes Marins de Saint-Malo
Frais de participation : 45 € TTC (déjeuner inclus)
de 8 h 45 à 17 h – Buro Club à PARIS (Montparnasse)
Frais de participation : 60 € TTC (déjeuner inclus)

lundi 4 novembre à SAINT-MALO
mardi 5 novembre à RENNES

Cultivez un état d'esprit positif

Objectifs :

- Mettre en place les bases d'une bonne hygiène de vie afin de retrouver santé et énergie.
- Apprendre à harmoniser nos émotions afin de conserver un esprit positif en toute situation.

Programme :

- Mettre en place les bases pour retrouver son énergie.
 - Les règles d'une alimentation revitalisante.
 - Retrouver un sommeil de qualité.
 - Apprendre à lâcher prise.
 - Se mettre en mouvement .
- Mettre en place les bases pour conserver son énergie retrouvée.
 - Prendre soin de ses émotions.
 - Cultiver un esprit positif.
 - Est-il possible de reprogrammer son cerveau ?
 - Apprendre à faire le tri de ses pensées.

Animatrice : Françoise VIDAL

de 8 h 45 à 17 h – Thermes Marins de Saint-Malo
de 8 h 45 à 17 h – Ibis Styles à Saint-Grégoire
Frais de participation : 45 € TTC (déjeuner inclus)

jeudi 14 novembre à SAINT-MALO
mardi 10 décembre à RENNES

EXCEL – Ateliers tutorés

Plusieurs niveaux possibles : un questionnaire préalable décelant votre niveau vous sera envoyé dès votre inscription, ainsi le formateur pourra vous accompagner sur différents exercices conçus en fonction de votre niveau.

- Excel initiation :
 - Concevoir et mettre en forme des tableaux.
 - Effectuer des calculs simples sur les données.
 - Paramétrer des tableaux avant impression.
 - Créer des graphiques simples.
- Excel intermédiaire :
 - Aller plus vite dans la création des tableaux simples.
 - Se perfectionner dans les formules de calculs.
 - Traitement des listes type « base de données » et initiation aux tableaux croisés dynamiques.
- Excel perfectionnement :
 - Savoir mettre en place des formules de calculs complexes et imbriqués (fonctions conditionnelles, fonctions texte, fonctions date, fonctions de recherche).
 - Maîtriser la gestion des listes (base de données, avec les filtres, les filtres avancés, et les outils liés aux tableaux croisés dynamiques).
 - Optimiser son utilisation au quotidien d'Excel à l'aide des raccourcis claviers et des astuces diverses.

Important : chaque participant apportera son PC portable.

Animateur : Florent COLLET

de 8 h 45 à 17 h – Thermes Marins de Saint-Malo
de 8 h 45 à 17 h – Ibis Styles à Saint-Grégoire
Frais de participation : 45 € TTC (déjeuner inclus)

lundi 18 novembre à SAINT-MALO
mardi 19 novembre à RENNES
mardi 17 décembre à PARIS

Gérer son bien immobilier (contentieux et fin de contrat)

La gestion courante : « prudence et vigilance »

- La nage en eaux troubles (troubles de voisinage, impayé, relance et mise en demeure, assignation, rôle de l'huissier, de l'avocat, du juge, dénonciation de la caution, jugement, appel, trêve hivernale).

La fin du contrat « séparation amiable ou contentieuse »

- Le congé (à l'initiative du locataire ou du propriétaire : forme et délai, le pré-Etat des lieux et l'état des lieux de sortie)
- La contestation (constat d'huissier, arrêté définitif des comptes, retenue du dépôt de garantie, justifications, conflits, conciliation, actions devant la juridiction compétente, recouvrement de la dette).

Conclusion

- Respecter le locataire et se faire respecter.
- Entretien son bien, le moderniser, et l'améliorer pour rester compétitif et attirer les bons dossiers.
- Entreprendre des travaux de rénovation énergétique pour éviter les mauvaises notations (E/F/G).

Animatrice : Patricia PUYRENIER

de 8 h 45 à 17 h – Thermes Marins de Saint-Malo
de 8 h 45 à 17 h – Ibis Styles à Saint-Grégoire
Frais de participation : 45 € TTC (déjeuner inclus)
de 8 h 45 à 17 h – Buro Club à PARIS (Montparnasse)
Frais de participation : 60 € TTC (déjeuner inclus)

lundi 16 décembre à SAINT-MALO
mardi 17 décembre à RENNES

La responsabilité civile et pénale du chef d'entreprise

Le dirigeant d'entreprise, même salarié, engage sa responsabilité dans tous les actes de la vie d'entreprise. Il convient donc d'en connaître le périmètre afin d'en mesurer les risques.

Objectifs :

- Définir les situations à risque engageant la responsabilité civile et pénale du dirigeant.

Programme :

- Les différences entre responsabilité civile et pénale du dirigeant (comparatif et enjeux).
- Panorama de la responsabilité civile (en droit des sociétés, droit social, droit commercial, droit de la concurrence, de la propriété intellectuelle...). Comment respecter les règles d'engagement de la responsabilité, et limiter la sienne ?
- Panorama de la responsabilité pénale (en droit des sociétés, droit social, droit commercial, droit de la concurrence, de la propriété intellectuelle, fiscal...). Identifier les situations à risque pénal.
- Les limites à la mise en jeu de la responsabilité du dirigeant (les conditions de délégation et de sous-délégation de pouvoir).

Animatrice : Aurélie JOUBERT

de 8 h 45 à 17 h – Thermes Marins de Saint-Malo

de 8 h 45 à 17 h – Ibis Styles à Saint-Grégoire

Frais de participation : 45 € TTC (déjeuner inclus)

Sessions webinaires (pages suivantes)

Pour toute inscription à un **webinaire gratuit**, en cas d'empêchement, **merci d'annuler** au plus tard 24 h avant, sans quoi celui-ci vous sera **facturé 20 € TTC.**

WEBINAIRES

Organisez et optimisez la transmission de votre patrimoine

Mardi 17 septembre de 14 h à 15 h

Places limitées - gratuit

Animateur : Antoine PRZYBYLEK

Connaître les principaux outils permettant d'organiser et optimiser la transmission de son patrimoine en les adaptant à sa situation.

- Quels outils sont à ma disposition (testaments, assurance-vie, régimes matrimoniaux) ?
- Comment les utiliser à bon escient ?
- Comprendre la fiscalité en cas de transmission.

Les différentes formes d'union et leurs conséquences patrimoniales

Jeudi 3 octobre de 14 h à 15 h

Places limitées - gratuit

Animateur : Alexis DAUSSE

Cette thématique vise à comprendre l'impact successoral, juridique et fiscal des différents types d'unions (mariage et ses régimes matrimoniaux, PACS et le concubinage) et à maîtriser les effets de chacune des unions tant sur le patrimoine personnel que l'outil professionnel.

Indépendants : ce que vous devez savoir sur le Cumul Emploi-Retraite (CER) libéralisé ou plafonné !

Mardi 29 octobre de 14 h à 15 h

Places limitées - gratuit

Animatrice : Béatrice ROBIN

Les modalités du cumul emploi-retraite ayant évolué, l'objectif de ce webinaire est de choisir votre date de retraite pour poursuivre une activité de manière optimale.

- Qu'est-ce que le CER ?
- Les conditions d'accès au CER ?
- Le CER libéralisé.
- Le CER plafonné.
- Le CER et les nouveaux droits.

La location meublée saisonnière Volet juridique (hors résidence service)

Lundi 4 novembre de 18 h 30 à 20 h 30

Limité à 10 personnes – Frais de participation : 20 € TTC

Animateur : Edouard CHAUVET

- Conséquences du mode de détention (en direct ou au travers d'une société, en communauté ou en indivision, en démembrement), avec ou sans prestations de services.
- Déclaration/enregistrement préalable en mairie (déclaration de droit commun, déclaration de changement d'usage, vérification du règlement de copropriété, etc.).
- Procédure de classement du meublé de tourisme.
- Information préalable du locataire (offre de contrat de location écrit, état descriptif des lieux).
- Location via des intermédiaires (plateformes, agences immobilières).
- Contrat de location et annexes.

WEBINAIRES

Le démembrement immobilier : une opportunité d'optimisation fiscale

Mercredi 6 novembre de 14 h à 15 h

Places limitées - gratuit

Animateur : Thierry LEMALLE

Expliquer la notion de démembrement : usufruit et nue-propriété. En comprendre l'utilisation du point de vue fiscal.

- Définition du démembrement.
- Les différents types de démembrements (subi, voulu...).
- Les différents types d'usufruit (viager, à durée fixe...).
- Le démembrement d'un immeuble.
- À quoi peut servir un démembrement ? Lors de la détention du bien, lors de la succession.

La location meublée saisonnière Volet fiscal et social (hors résidence service)

Mardi 12 novembre de 18 h30 à 20 h 30

Limité à 10 personnes – Frais de participation : 20 € TTC

Animateur : Edouard CHAUVET

La plupart des exploitants de location meublée relève de plein droit du micro-BIC. Est-ce pour autant le bon régime ?

Sur option, il est possible de choisir le régime réel. Quelles sont les contraintes mais surtout l'intérêt de ce régime ?

- Avec l'aide d'exemples comparatifs chiffrés, comparaison des deux régimes (micro ou réel)
- Quelles sont les règles d'imputation des déficits des loueurs en meublés professionnels et non professionnels ?
- Quel est le traitement fiscal des plus-values des loueurs en meublés professionnels et non-professionnels ?
- Comment bénéficier de la réduction d'impôt sur le revenu pour frais de comptabilité en cas d'option pour le réel ?
- Paiement des contributions sociales
- La contribution foncière des entreprises (CFE) : calcul, dégrèvement, exonération

Constituez-vous un patrimoine selon votre situation : mode d'emploi

Jeudi 14 novembre de 14 h à 15 h

Places limitées - gratuit

Animateur : Antoine PRZYBYLEK

Faire un bilan de sa situation patrimoniale et déterminer ses objectifs afin de mettre en place une stratégie d'investissement adaptée à ses besoins.

- Faire un bilan de sa situation patrimoniale.
- Déterminer ses objectifs patrimoniaux.
- Mettre en place une stratégie d'investissement adaptée à ses besoins.

Prendre le contrôle de sa messagerie

Jeudi 5 décembre de 14 h à 15 h

Places limitées - gratuit

Animatrice : Laurence EINFALT

Nous croulons sous les informations, particulièrement sous les emails. Si vous angoissez en voyant **la quantité de courriels à traiter**, si vous avez du mal à retrouver les informations précédemment reçues, si les drapeaux et les classements automatiques ne vous aident pas plus que ça, ce webinaire est pour vous.

Programme :

- Faut-il classer les mails ou est-ce une perte de temps ?
- Comment être sûr(e) d'assurer un suivi efficace
- Comment vider tous les jours votre boîte de réception – sans effort ?

(Merci de noter qu'il ne s'agit pas d'une formation aux fonctionnalités de votre logiciel de messagerie mais que, justement, ce webinaire est indépendant de l'outil que vous utilisez).

Inscription :

- 1 - Les inscriptions sont à adresser à OGI-France à Saint-Malo. Elles seront prises en compte par ordre d'arrivée et **uniquement** si elles sont accompagnées du règlement **(un chèque différent par formation)**.
- 2 - **En cas d'annulation d'une formation en présentiel, merci de nous prévenir 8 jours avant.**
Dans le cas contraire, votre règlement sera encaissé.

Votre interlocutrice : Isabelle Charron



Tél. : 02 99 56 63 44

e-mail : icharron@ogifrance.fr

Pour toutes informations,
n'hésitez pas à me contacter !



OGI-France
1 rue de la Croix Désilles
CS 21764
35417 Saint-Malo CEDEX
site : www.ogifrance.fr

Bureau secondaire :
Rue de la Terre Victoria
Parc Edonia • Bât. C • 35760 Saint-Grégoire